



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19- CONFINEMENT

Bastia, le 30/10/2020

Activation d'une Cellule d'Information du Public

Le Président de la République a décidé d'imposer un confinement adapté, à l'échelle du pays entier, à partir du jeudi 29 octobre minuit et jusqu'au 1er décembre 2020 afin de faire face à la violence de la deuxième vague épidémique de la Covid-19.

Les modalités de fonctionnement et de déploiement de ce confinement ont été précisées hier par le Premier ministre avec les ministres concernés.

Pour toutes les questions d'ordre général ou administratives concernant la situation sanitaire et ses conséquences, le gouvernement a mis en place un numéro vert à destination du public :

0 800 130 000 24h/24, 7j/7

En complément de ce numéro national, la préfecture de la Haute-Corse a mis en place, une cellule d'information du public (CIP), active depuis ce jour 14h, afin de renseigner la population du département sur les modalités du confinement.

- de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et de 14h à 17h ce samedi 31 octobre 2020

Vous serez mis en relation avec cette cellule en composant le numéro du standard de la préfecture (04.95.34.50.00).

L'adresse de messagerie pref-covid19@haute-corse.gouv.fr reste disponible en dehors de ces plages horaires pour l'ensemble des questions que peuvent se poser les particuliers, les collectivités locales, les associations, etc ...

Il est précisé que les services de l'Etat dans le département sont pleinement mobilisés. Ainsi, comme tous les autres services publics, la préfecture n'a pas modifié ses modalités d'accueil des usagers :

- les points d'accueils numériques seront ouverts et accessibles pour les usagers qui ont pris rendez-vous et qui seront munis de leur convocation,

- la prise de rendez-vous en ligne pour les demandes de renouvellement de titre de séjour reste possible et tous les rendez-vous prévus sont maintenus,
- le module de rendez-vous pour la commission médicale primaire des permis de conduire reste également accessible

Toutes les informations utiles sont mises à jour régulièrement sur le site Internet des services de l'Etat en Haute-Corse : www.haute-corse.gouv.fr ainsi que sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) de la Préfecture.

Comme l'a rappelé le Premier ministre hier, la solution est entre les mains de chacun d'entre nous. Adaptons nos comportements, limitons nos contacts, respectons les gestes barrières, portons le masque, même chez nous, protégeons-nous, protégeons les autres.

**Direction
du cabinet**

Tél. : 04 95 34 51 63 - 06 80 38 45 01
Mél. : pref-communication@haute-corse.gouv.fr
Communication interministérielle

Rond point du Maréchal de Hautescloque
20401 Bastia CEDEX